

24 juin 2016

Français

Original : anglais

**Groupe de travail à composition non limitée
sur la quatrième session extraordinaire
de l'Assemblée générale consacrée au désarmement**
Deuxième session de fond
New York, 11-15 juillet 2016

**Objectifs et ordre du jour de la quatrième session
extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée
au désarmement**

Proposition du Président du Groupe de travail

Introduction

Le présent projet de proposition doit servir de base aux négociations sur les recommandations concertées, qui seront présentées à la Première Commission, concernant les objectifs et l'ordre du jour de la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement. Cette proposition se fonde sur les recommandations formulées dans les documents de travail que les groupes ou les États ont soumis au Groupe de travail à sa première session de fond, et tient compte des observations et propositions faites par les participants à la session, en s'appuyant sur les éléments de convergence pour tenter de surmonter les divergences.

La nouvelle session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement sera fondée sur le Document final de la dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale, première session extraordinaire consacrée au désarmement; néanmoins, elle ne sera pertinente que si elle est tournée vers l'avenir. C'est dans cet esprit qu'est faite la présente proposition.

En fonction de l'état d'avancement des débats et de l'accord conclu par le Groupe de travail, le Président pourrait publier d'autres projets de propositions.

Objectifs

- Réaffirmer l'engagement pris collectivement par les États Membres de s'employer à réaliser les objectifs et priorités fixés en matière de désarmement, notamment ceux énoncés dans le Document final de la dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale, qui a été la première



consacrée au désarmement, en tenant compte des nouveaux problèmes de sécurité

- Procéder à un examen approfondi de toutes les questions relatives au désarmement et à la sécurité internationale aux niveaux mondial, régional et sous-régional, afin de déterminer les moyens de progresser dans la réalisation des objectifs et priorités fixés en matière de désarmement, notamment de désarmement nucléaire, au vu de ceux énoncés dans le Document final de la 10^e session extraordinaire de l'Assemblée générale, la première consacrée au désarmement en tenant dûment compte des tendances et difficultés actuelles
- Examiner et évaluer la mise en œuvre du Programme d'action adopté à la première session extraordinaire consacrée au désarmement en vue de déterminer les moyens de progresser davantage sur tous les plans de ce programme afin d'en réaliser l'objectif final
- Examiner les mécanismes de désarmement établis par l'Assemblée générale à la première session extraordinaire consacrée au désarmement en vue de les consolider et d'accroître leur efficacité, compte tenu du rôle central joué par les Nations Unies
- Promouvoir le multilatéralisme dans le domaine du désarmement, en renforçant la coopération à tous les niveaux et en instaurant la confiance entre les États

Ordre du jour

- Analyse des évolutions, tendances et difficultés relevées dans le domaine du désarmement et de la sécurité internationale, en vue d'élaborer des mesures spécifiques et pratiques, notamment, s'il y a lieu, des principes additionnels, afin de faire avancer le processus de désarmement et de renforcer la coopération et la confiance entre les États, compte tenu des priorités et principes définis dans le Document final de la dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale, la première consacrée au désarmement, et de la relation entre le désarmement et le développement
- Examen du fonctionnement des mécanismes de désarmement à la lumière des réalités actuelles en vue de les rendre plus efficaces et plus pertinents, tout en renforçant le rôle des Nations Unies dans le domaine du désarmement
- Examen d'une ou plusieurs questions particulièrement pressantes qui se posent dans le domaine du désarmement et de la sécurité internationale [à déterminer, s'il y a lieu, par le Comité préparatoire]
- Adoption du (des) document(s) final(s)